

Bénédicte LINARD

Vice-Présidente et Ministre
de l'Enfance, de la Santé, de
la Culture, des Médias et des
Droits des Femmes

Madame/Monsieur **la/le**
Bourgmestre
Rue
Code postal

Bruxelles, le 20 octobre 2020

Nos réf. : BeL/MEB/SéA/BéA/20.10.2020-5807

Dossier géré par : Bénédicte ANDRÉ – benedicte.andre@gov.cfwb.be (02/801.72.70)

**Objet: Organisation des accueils du 9 et 10 novembre 2020 suite à la
prolongation des congés scolaires.**

Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,

Comme vous le savez, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a pris la décision de prolonger les vacances d'automne jusqu'au 11 novembre inclus.

En d'autres termes, le congé d'automne se déroulera concrètement du lundi 2 novembre au mercredi 11 novembre inclus, les écoles rouvrant le jeudi 12 novembre 2020. Cette décision est motivée par une volonté de casser les chaînes de transmission du virus Covid-19, en particulier dans les écoles secondaires où les chiffres de contaminations ont été exponentiels, au cours des dernières semaines.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel de maintenir un accueil au bénéfice des familles qui ont besoin d'une solution de garde pour leurs enfants les lundi 9 et mardi 10 novembre, le 11 novembre étant un jour férié correspondant aux commémorations de l'Armistice. Les parents qui le souhaitent peuvent faire appel au chômage de force majeure pour fermeture d'école à cause de la Covid (ancien congé parental corona). Afin de limiter la propagation du virus, les directions d'école ont été invitées à diffuser un message vers les parents les encourageant à trouver toute alternative de garde, à l'exception des solutions impliquant des personnes à risque.

En tant que ministre de l'Enfance et de la Santé, je défends tant la nécessité de cette période d'interruption scolaire que l'importance d'offrir, pour leur bien-être, une solution d'accueil de qualité à tous les enfants pour lesquels un besoin d'accueil sera exprimé.

Par la présente, je me permets de faire appel à votre collaboration pour l'organisation de solutions d'accueil adaptées à votre population, durant ces deux journées.

Concrètement, nous vous demandons de mobiliser votre coordination ATL ou tout autre service au sein de votre administration afin de centraliser les besoins des parents et de réaliser une concertation avec les acteurs locaux de l'accueil extrascolaire (écoles de devoirs, culture, sport, etc.) de manière à organiser un accueil répondant aux besoins de votre population, durant ces deux journées, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Il s'agit, j'en suis consciente, d'une décision qui nécessite une mobilisation d'énergie et de moyens de votre part et de vos administrations. Je vous en suis reconnaissante.

Je vous remercie de l'attention portée à ce courrier et vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Bourgmestres, à l'assurance de mes sentiments distingués.

La Ministre,



Bénédicte LINARD